



**Association Internationale des Anciens
de l'Union européenne
Section France**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 - 2021
--

1. L'ASSOCIATION

Les adhérents

Nous sommes actuellement 1444 membres (à la date du 15/04/22 ; 1414 au 31 octobre 2021).

Le Comité

Les Statuts d'AIACE France adoptés en mai 2015 prévoient que l'Association est administrée par un Comité formé de 11 membres élus parmi les adhérents de l'Association, pour une durée de 3 ans.

Le présent Comité (2019-2022) a été élu lors de l'Assemblée générale du 29 mars 2019.

Les **membres du Comité** sont (par ordre alphabétique) : Jacques Babot, Marie-Claude Blin, Dominique Deshayes, René Guth, Anne Harris-Hennon, Bernard Loesel, Ambroise Perrin, Anne Ropers, Michèle Thozet, Danièle Tricot et Jacques Vonthron.

Présidence

Dominique Deshayes

René Guth depuis le 31 mars 2021

Vice-président

René Guth remplacé par **Marie-Claude Blin** le 31 mars 2021

Secrétaire général Jacques Babot

A partir du 31 mars 2021, secondé par **Jean-Pierre Pétillon**, Secrétaire adjoint.

Trésorier Bernard Loesel

A partir du 31 mars 2021, secondé par **Danièle Tricot**, Trésorière adjointe.

Représentants au Conseil d'Administration de l'AIACE-Internationale

Titulaires : Dominique Deshayes et René Guth (à compter du 31 mars 2021
René Guth et Marie-Claude Blin)

Suppléants : Anne Harris et Jacques Babot

Le Secrétariat

Situé 12 avenue d'Eylau, 75116 Paris (Tél. 01 47 55 82 29), le secrétariat est assuré par Guénolée Legros.

Une permanence téléphonique est assurée les lundis, et les matinées des mercredis, jeudis et vendredis. Les autres jours, un message peut être laissé sur le répondeur ou envoyé par mail à aiace.france@wanadoo.fr

Les mails et la boîte vocale sont vérifiés régulièrement par le secrétariat et toute l'équipe du Bureau. Les cas urgents sont traités en priorité.

Les délégués régionaux

Outre son secrétariat, l'AIACE-France est organisée en entités régionales, destinées à assurer un contact de proximité avec les adhérents et les non adhérents en France. Les délégués assistent aux réunions du Comité.

Liste actualisée en avril 2022 des délégués régionaux et responsables de secteurs

REGIONS	DELEGUES/RESPONSABLES
Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne	Bernadette REYNEBEAU Jean MEYER-ROUX Paulette SIEROTA Philippe VIENNE
Bretagne, Manche	Marthe BOULVAIS Jean GUEGAN
Grand Est, Franche-Comté	René GUTH Eveline LANG (support Eu-login) Franco ZAMPOGNA

Ile de France, Hauts de France, DOM, TOM	Isabelle TRANCHANT Marie-José DUPRAZ (RCAM) Anne ROPERS (SITE WEB) Jacky SOUMIER (FINANCE)
Nouvelle Aquitaine	Anne HARRIS-HENNON Armel PRIEUR Francine PETITPIERRE
Occitanie	Georges CLET
Pays de Loire, Centre-Val de Loire, Normandie	Jean-Pierre PETILLON Catherine PLÂTRE
Provence-Alpes-Côte-d’Azur, Corse	Michèle THOZET (également coordinatrice des bénévoles au niveau national) Brigitte SOUDIER (Coordinatrice des bénévoles en région PACA-Corse, et responsable de la mise à jour du Vademecum sur le site)

Notre association dispose également **de trois ambassadrices** agréées auprès du PMO et la DG HR chargées de porter les cas les plus difficiles. Il s’agit de Mesdames : Dominique DESHAYES, Michèle THOZET et Brigitte SOUDIER.

Le **site WEB** de l’AIACE-France est géré par **Anne Ropers**.

Le **Help Desk Informatique** (accès à My IntraComm, Staff Contact, RCAM en ligne etc ...) est assuré par **Danièle Tricot**.

AIACE-FRANCE

Données au 15/4/2022

Métropole et Outre-mer (*)



2. ACTIVITES EN 11-2020/10-2021

Du fait de la pandémie, le Comité ou le Bureau se sont réunis pratiquement chaque mois en vidéo-conférence.

Les réunions du Comité permettent de faire le point sur des sujets qui préoccupent nos adhérents. Nous recevons des comptes rendus de nos représentants dans diverses instances, CA de l'Internationale, Groupe technique AIACE/PMO/HR ainsi que les rapports des délégués régionaux qui font remonter leurs expériences de terrain. Les participants dans divers séminaires (communication, webmasters, trésoriers) nous font également rapport de leurs activités. Les comptes rendus des Flash-Info des réunions du Comité sont publiés sur le site web au coin des adhérents et les articles sur la participation dans d'autres instances sont publiés régulièrement dans notre

bulletin INFO. Un Flash-Info est rédigé après chaque réunion et distribué à tous les adhérents ayant une adresse courriel. S'il y a des questions à régler entre les réunions, la consultation se fait par courriel.

Vos représentants ont participé aux réunions du **Conseil d'administration de l'AIACE-Internationale**. L'AIACE-France est toujours représentée au Groupe Technique. Ces rencontres offrent un forum très utile pour nos représentants afin qu'ils puissent dialoguer avec les administrations des différentes institutions et soulever directement les diverses questions qui préoccupent nos membres.

En fin d'année, nous avons initié une rencontre bilatérale centrée sur des problématiques purement françaises avec le Bureau Liquidateur d'Ispra. Cette rencontre placée sous les auspices de l'AIACE-INT n'a pu se tenir qu'en janvier 2022.

3. LES LOCAUX DE L'ASSOCIATION

Malgré de nombreuses interventions à divers niveaux, nous n'avons toujours pas réussi à trouver une solution satisfaisante pour nos locaux. Il est prévu que lors du déménagement des bureaux de la Commission et du Parlement européen des locaux soient réservés à notre usage, mais, à ce jour, nous n'avons pas de précisions, ni la date, ni l'adresse.

Les pourparlers se sont intensifiés à la fin de l'année dernière avec la Direction générale HR et Sécurité de la Commission, la DG COMM et les représentants du Parlement Européen auxquels, pour la première fois, -l'AIACE a été conviée. Cet épineux dossier se débloque progressivement et un déménagement nous incluant s'annonce maintenant pour le premier semestre 2023. A suivre...

4. LES COTISATIONS

Le montant de la cotisation annuelle reste fixé à 45 €.

Pratiquement tous nos adhérents ont accepté le système de prélèvement automatique, ce qui réduit considérablement le travail du secrétariat et facilite celui du Trésorier. Quelques adhérents oublient toutefois de prévenir le secrétariat quand ils effectuent un changement de banque.

5. CARTES D'ADHERENTS

Depuis 2017, une carte d'adhérent plastifiée a été créée contenant les informations essentielles sur notre appartenance, non seulement à

l'association, mais aussi, au dos, au RCAM, avec les numéros de contact du bureau liquidateur d'ISPRA pour les prises en charge par exemple, facilitant ainsi nos relations avec les hôpitaux et cliniques. En 2021, 196 cartes ont été délivrées sur demande portant 1037 le nombre des utilisateurs de cette carte. Nous vous invitons à la demander au secrétariat car ce sera la seule carte, bien que non officielle, faisant état de l'affiliation à un régime (public) d'assurance maladie. En effet, l'Administration vient de renoncer à en doter ses anciens fonctionnaires.

6. CGAM

Ce dossier progresse difficilement. Une révision des DGE (Dispositions Générales d'Exécution) pour les remboursements de frais médicaux est en cours au niveau des Institutions. L'AIACE-Internationale participe aux travaux et nous avons soumis nos propositions au groupe de travail dans lequel nous sommes représentés. Un premier paquet de révisions serait maintenant finalisé avant fin juillet 2022 pour injection dans le circuit décisionnel.

7. FISCALITE

- Les prélèvements sociaux (PSF/CSG et autres)

Nos collègues Marie-Claude Blin et Jacques Babot suivent ce dossier pour le Comité, en collaboration avec un certain nombre de collègues intéressés. Une liste des personnes concernées est tenue informée de tout fait nouveau. Des informations sont aussi postées sur notre site. La jurisprudence de la CJUE est maintenant bien établie. Une information spécifique pour les déclarations d'impôts est envoyée, chaque année, courant mai aux adhérents.

- Taxe d'habitation

Sauf pour quelques cas de personnes ayant des ressources réellement très faibles, nous pensons que nous sommes tenus de payer la taxe d'habitation tant que nos revenus excèdent les plafonds fixés par le Gouvernement. Si l'on veut une exonération, il faut déclarer le niveau de ses revenus. Notre position résulte des conseils de l'avocat de la Commission et de la jurisprudence en la matière.

8. COMMUNICATION

- Site Web

Anne Ropers, membre du Comité, est responsable du site Web. Le site est régulièrement mis à jour et contient nombre d'informations utiles. Toute

information, qui n'est pas considérée comme publique (annuaire, comptes rendus de réunions...), se trouve dans la rubrique « coin des adhérents » avec un accès nécessitant un mot de passe.

- **INFO et VOX**

Nous continuons à éditer un bulletin semestriel, l'INFO. Les deux numéros publiés en 2021 (N° 42 & 43) concrétisent un renouveau éditorial qui sera poursuivi. Nous sommes toujours en demande de contributions rédactionnelles par nos membres et nous lançons à nouveau un appel pour des articles sur tout sujet qui pourrait intéresser les lecteurs. L'année 2022 verra aussi la reprise de nos activités dans les régions, dont nous ferons une chronique régulière.

Nous contribuons aussi en tant que section à VOX, le bulletin de l'AIACE Internationale, qui est distribué à tous les pensionnés. Nous rappelons que tout membre peut aussi y apporter sa contribution.

- **Flash Info**

Après chaque réunion du Comité, un Flash Info est envoyé, reprenant les points essentiels. Nous avons diffusé 6 Flash Info en 2020-2021.

- **Annuaire**

Un annuaire mis à jour est distribué régulièrement. Il est distribué aux adhérents début novembre. On y trouve la liste des adhérents de l'AIACE-France par ordre alphabétique et par région et département, avec la mention de l'institution d'origine. Les noms des membres du Comité, du bureau, des délégués régionaux et responsables de secteurs ainsi que les coordonnées du «helpdesk» informatique sont tous indiqués dans les pages d'introduction.

- **RGPD.**

La charte RGPD que l'AIACE France s'engage à respecter est dans sa phase finale de rédaction et devrait être adoptée par le nouveau Comité. Cette charte sera publiée sur notre site.

10. L'EXERCICE DU BENEVOLAT

10.1. Présentation générale

En 2021, on comptait en France pour 1414 adhérents au 31 octobre, **288 interventions et 465 contacts et prises de nouvelles** par téléphone ou par mail. Tous les adhérents ont reçu un message ou une lettre d'accueil de la part de leur délégué régional dès que leur adhésion à l'AIACE a été connue. Ils ont tous été contactés par les bénévoles ou l'on a pris de leurs nouvelles

périodiquement (deux fois par an en Région PACA). Dans la Région Auvergne, Rhône-Alpes et Bourgogne, ils ont reçu par mail des cartes de vœux pour 2022.

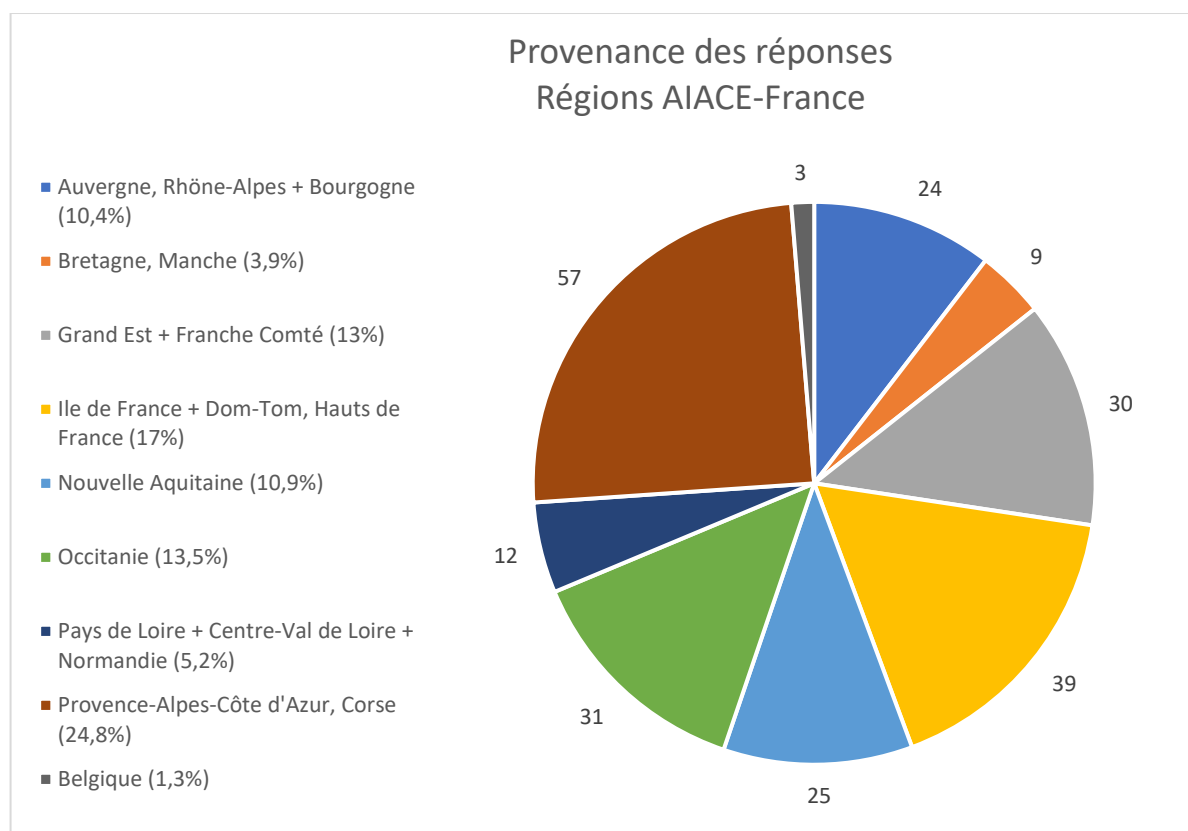
Ces interventions ont porté essentiellement sur l'envoi de formulaires, la prise en charge, l'aide sur le logiciel RCAM, la médecine préventive, les assurances, la pension de survie, le certificat de vie et surtout la vaccination où les bénévoles ont expliqué la marche à suivre ou ont aidé les adhérents à prendre rendez-vous pour le vaccin sur le site Doctolib ou dans les centres. Dans la Région des Hauts de France, une enquête a été faite auprès des adhérents sur le vaccin, passe sanitaire et vaccinal. Une aide a aussi eu lieu pour les relations avec les autorités fiscales (surtout les prélèvements sociaux) et aussi pour la mise en contact avec l'administration communale (Région Grand- Est et Franche Comté) ou le titre de séjour pour les adhérents britanniques résidant en France.

On compte aussi 22 **cas « lourds »** qui nécessitent des opérations récurrentes plus complexes de la part des bénévoles. Ils concernent surtout l'absence de connaissances des procédures RCAM par les conjoints ou la famille de fonctionnaires retraités malades ou décédés et incapables de gérer leurs dossiers.

Il y a **52 bénévoles** répartis dans les différentes Régions mais tous ne sont pas intervenus en 2021. Ils n'ont pas tous été sollicités, notamment en Région PACA où ils sont nombreux mais ils constituent une sorte de « réserve » à laquelle on peut faire appel en cas de nécessité.

On manque de bénévoles dans certaines Régions, notamment en Occitanie, dans les Hauts de France et en Nouvelle Aquitaine où deux bénévoles ont quitté la Région. Le tableau qui figure à la fin de ce rapport où est indiquée la proportion « adhérents/bénévoles » montre bien que dans certaines Régions il y a un besoin réel de bénévoles. D'où la nécessité de recruter. Deux **séminaires de formation** des nouveaux bénévoles et de rafraîchissement des connaissances des anciens ont eu lieu en visioconférence en septembre et décembre 2020, qui ont permis de recruter 4 nouveaux bénévoles.

Suite à **l'enquête** organisée par Franco Zampogna (Région Grand Est) en vue de connaître les besoins des adhérents en matière de bénévolat et de services fournis par l'AIACE, entre autres, 39 adhérents ont manifesté leur disponibilité à devenir bénévoles. Un nouveau séminaire de formation des nouveaux bénévoles est prévu pour la fin 2022. Pour plus d'informations sur les résultats de cette enquête 2021, prière de se référer à l'INFO 42 (pages 8 à 10).



Répartition géographique des réponses à l'enquête menée en 2021 sur les besoins des adhérents en matière de bénévolat et de services.

Pour pallier le manque de connaissances cité plus haut de la part des retraités eux-mêmes ou de leur conjoint resté seul à la suite d'un décès, Brigitte Soudier (Région PACA) a mis à jour le **Vademecum** diffusé sur le site AIACE France et a entamé les premiers travaux de refonte de ce recueil intéressant les anciens. Les résultats de l'enquête, lancée en 2021 (voir plus haut) auprès de l'ensemble des adhérents a fait ressortir d'une part, le nombre encore insuffisant de personnes qui consultent le Vademecum et d'autre part, le regret de nombre d'adhérents le consultant de ne pas disposer d'un outil suffisamment convivial. C'est ainsi qu'au vu de ces résultats, une refonte de la présentation du vademecum a été décidée et les travaux de mise à jour ont débuté.

Toujours dans le même objectif d'aider les adhérents et leur famille, **deux brochures ont été réalisées**. Tout d'abord, la **Trousse de voyage** et la brochure « **Partir l'esprit tranquille** ». Si certaines informations contenues dans ces brochures étaient en partie présentes dans le Vademecum, elles ont été largement augmentées d'informations et conseils pratiques en cas de décès d'un fonctionnaire retraité.

Ces deux textes sont disponibles sur le site AIACE France ; la brochure « Partir l'esprit tranquille » a de plus été éditée par les ateliers de la Commission et diffusée à l'ensemble des anciens résidant en France.

L'accent de l'AIACE devrait se porter une nouvelle fois sur la nécessité pour les anciens de bien préparer leur fin de vie et par conséquent d'anticiper les problèmes en informant au mieux leur conjoint ou leur famille. Il conviendrait également d'informer les futurs retraités non seulement sur l'action de l'AIACE mais également sur l'élargissement de cette information envers leurs proches.

La vaccination

Depuis le lancement de la vaccination fin 2020 jusqu'à la mise en place du pass vaccinal à l'été 2021, notre association AIACE France a déployé des efforts constants pour que nos collègues adhérents et non adhérents puissent franchir toutes les étapes pour acquérir cette protection sanitaire des plus nécessaires. Notre non-affiliation à la Sécurité sociale française a posé de sérieux problèmes.

Notre Secrétaire Général, Jacques Babot, n'a pas ménagé ses efforts pour dépanner des adhérents angoissés car isolés de leurs proches à cause du confinement et confrontés à une situation inédite. Dès début janvier, un courriel a été envoyé de manière formelle et personnelle à chacun des 13 directeurs généraux des Agences Régionales de Santé (ARS) de France métropolitaine. Vu les multiples réponses contradictoires de ces Agences et face aux refus de vaccination, plus de 50 recensés, il a été décidé d'envoyer aux 1350 adhérents une lettre d'information hebdomadaire sur la vaccination. Beaucoup de demandes provenaient de non-adhérents ainsi que des adhérents de l'AIACE Belgique et Luxembourg résidant en France. Une liste complémentaire a dû être créée pour les non-adhérents (plus de 200 collègues).

En février, le nombre de refus de vaccination devenant tellement important, il a été décidé d'ouvrir une ligne téléphonique réservée aux appels d'urgence d'adhérents se trouvant face à des refus dans les centres de vaccination.

Cette ligne dédiée a repris subitement du service à l'occasion de la mise en place du pass vaccinal au printemps. De nombreux collègues ayant été vaccinés avant le 3 mai, date d'introduction d'un QR code sur le certificat de vaccination, ne savaient pas comment récupérer ce code. Un nouveau mémo a repris place dans l'information hebdomadaire pour expliquer comment récupérer ce fameux QR code auprès des médecins généralistes.

Puis dès le 1^{er} juillet, est apparu le pass vaccinal européen, le QREU était disponible.

On pensait en avoir terminé, mais l'apparition d'un nouveau variant du Covid 19, l'Omicron, beaucoup plus contagieux que les variants précédents, les tests en pharmacie et dans les laboratoires ont posé problème pour les adhérents. En effet, malgré la réglementation française qui permettait à tous les résidents en France, même non affiliés à la Sécurité sociale française, d'accéder gratuitement à ces tests, nombre d'adhérents se sont vu refuser cette gratuité. Jacques Babot a donc dû prendre contact avec les pharmaciens et laboratoires pour leur rappeler la réglementation française.

Ces problèmes ne seraient pas survenus si nous avions disposé de la carte vitale. Le point positif a été que 150 nouveaux membres ont rejoint les rangs de l'AIACE soit plus de 10% d'adhérents supplémentaires en 3 mois. Le rôle d'entraide de l'AIACE et de l'AIACE France est apparu très concrètement à cette occasion.

Difficultés à l'accès aux soins en France

Face aux difficultés rencontrées par les adhérents, notamment en Ile de France, par la non-reconnaissance du RCAM en France, deux bénévoles, Marie-José Dupraz et Claire Durand ont fourni un important travail juridique concernant : la question générale de la non-reconnaissance du RCAM, l'interprétation du statut et des DGE par le RCAM, et des suggestions pour améliorer les relations entre les personnels de santé français (notamment à Paris) et le RCAM, qui ont des systèmes comptables et des formulaires quasiment incompatibles. Ce travail devrait profiter à tous les résidents français affiliés au RCAM.

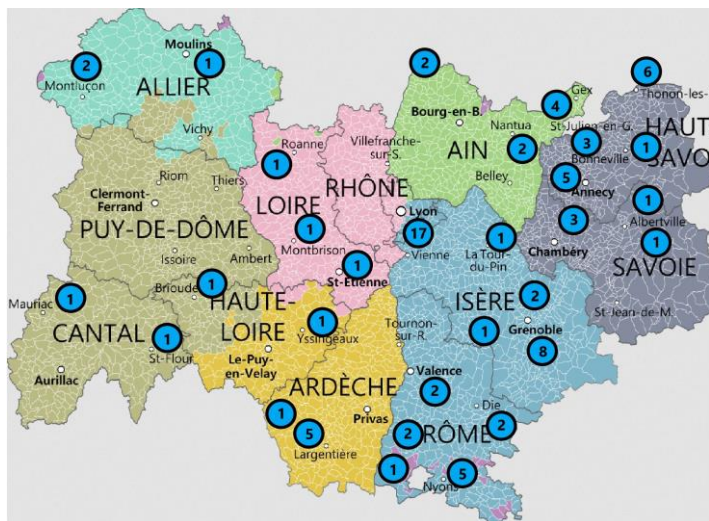
En ce qui concerne la non-reconnaissance du RCAM, en avril 2020, le Comité de l'AIACE- France a chargé un groupe de travail d'examiner la question des difficultés à l'accès aux soins en France rencontrées par les affiliés RCAM. Ce groupe présidé par René Guth, actuellement Président de l'AIACE France, était composé de 2 membres du Comité, Jacques Babot et Marie-Claude Blin et de 2 bénévoles, Marie José Dupraz et Claire F. Durand. Le groupe a remis un rapport qui a été transmis, le 12 mars 2021, à la Directrice générale de la DG « Ressources Humaines » par Dominique Deshayes alors présidente de l'Aiace-France.

Ce rapport explicite ces difficultés (par ex. refus de prise en charge, refus d'admission, chèque de caution, problème avec la vaccination) et décrit le système français de sécurité sociale (rôle de la carte vitale, absence de paiement pour les frais hospitaliers et de médicaments et remboursements automatiques sans démarches administratives). Surtout il propose une solution qui s'inspire de celle instaurée par l'Union européenne pour les ressortissants de l'Union dans la même situation que la nôtre, à savoir résidents dans un pays mais affiliés à une assurance maladie autre que celle du pays d'accueil. Une solution concrète y est développée reposant sur les mêmes principes : détention de la carte vitale et prise en charge des frais par l'Assurance maladie française qui lui seront remboursés par le RCAM ; et pour respecter les taux du Statut, le RCAM versera directement aux affiliés RCAM les éventuels compléments de remboursement. Elle devrait être mise en œuvre par un accord avec les autorités françaises. Le rapport souligne aussi les excès des exigences procédurales du RCAM qui ajoutent des complications supplémentaires.

A ce stade, des négociations avec les autorités françaises, si elles sont promises par le PMO, elles ne sont toujours pas prévues à court terme.

10.2. Interventions par Région

Auvergne, Rhône-Alpes et Bourgogne - 101 adhérents - 4 bénévoles



Chaque nouvel adhérent a reçu un mail de bienvenue de la part du bénévole de son département et des vœux pour 2021. 53 adhérents ont été contactés et les bénévoles ont demandé de leurs nouvelles à 42 personnes. 19 adhérents ont reçu des mails spécifiques suite à la pandémie de Covid. On compte 33 interventions, dont des informations sur la vaccination, les assurances, une aide à obtenir le code adhérent. Deux cas lourds ont été gérés : pour l'un il s'agissait d'aider un ayant-droit suite au décès d'une adhérente,

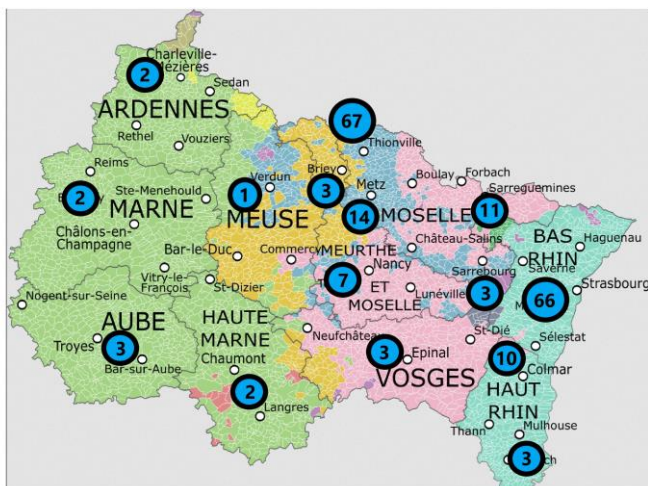
pour les formalités et le remboursement d'un nombre important de feuilles de soin (2020 et 2021) envoyées à Ispra. Les remboursements ont été effectués chez le notaire chargé de la succession. Pour l'autre, une mise en place d'aide informatique pour la gestion de ses papiers a été effectuée pour une personne en maison de retraite depuis 2018. Des contacts mensuels ont lieu (visites, mails, téléphone).

L'un de ces quatre bénévoles, en sus du bénévolat, fait partie du réseau « Team Europe Direct » et s'active à mieux faire connaître l'Europe. Il est Président de l'Association « Citoyenneté Ardèche Europe » et rédige des nouvelles mensuelles.

Bretagne et Manche - 68 adhérents - 2 bénévoles

Dans cette Région, en sus des 3 contacts par téléphone ou mail et des 14 prises de nouvelles, 18 interventions ont été réalisées, dont l'envoi de documents et formulaires. 3 cas lourds sont à noter.

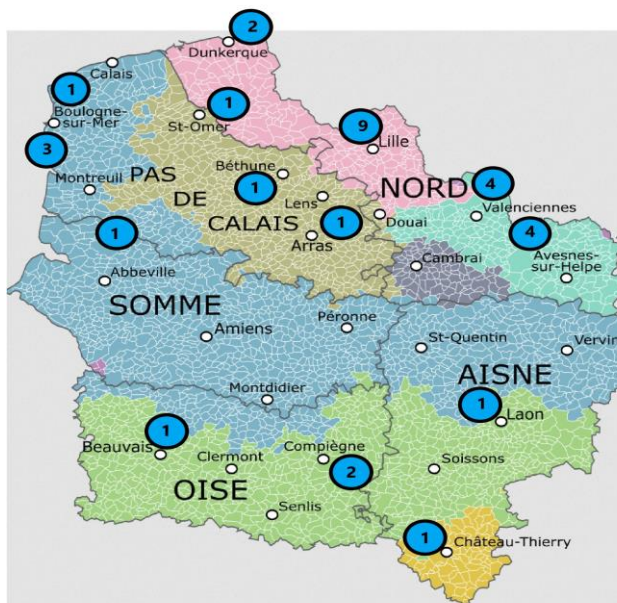
Grand-Est et Franche Comté - 203 adhérents - 3 bénévoles



Dans cette Région, on compte 31 interventions en faveur de 31 personnes. 37 personnes ont été contactées par téléphone ou par mail. Un cas lourd récurrent est à noter. Des lettres de bienvenue ont été envoyées à tous les nouveaux adhérents. En plus des contacts et prises de nouvelles, les interventions ont porté sur les assurances, les prélèvements sociaux, l'envoi de formulaires, les prises en charge, les interventions auprès du PMO relatives à la pension de

réversion, la complémentarité, la maladie grave. Un adhérent a été assisté dans ses relations avec son administration communale. A noter aussi que sur les 31 interventions, 12 ont concerné l'aide sur logiciel EU LOGIN.

En sus de ces interventions, Franco Zampogna a mené une enquête auprès des adhérents en mai/juin 2021 pour recueillir leurs opinions au sujet du bénévolat, les outils à leur disposition comme le Vademecum et le site AIACE France, leur vie sociale avant et après les confinements successifs, les talents et compétences à partager.



Hauts de France - 33 adhérents

- 1 bénévole Dans cette Région, une seule personne, à la fois bénévole et déléguée, a réalisé 11 interventions qui consistent dans la prise de nouvelles, l'envoi de documents et formulaires. 7 personnes ont été contactées par téléphone ou mail et elle a demandé de ses nouvelles à une personne. D'autres interventions ne concernent pas les questions RCAM mais plutôt la fiscalité ou des questions administratives comme le permis de conduire belge ou le titre de séjour français suite au Brexit, l'accès aux petites annonces de la Commission ou à MyIntracomm et à Teams After EC. Des envois ont été également faits sur le Mouvement

européen dans le Département du Pas-de-Calais. Une enquête a été réalisée auprès des adhérents de la Région sur leur situation en matière de vaccin contre le Covid, le pass sanitaire et le pass vaccinal.

Un cas lourd est à signaler, une personne âgée et isolée, mal à l'aise avec les procédures informatiques et RCAM. Une fiche de synthèse est en cours de rédaction, dans le cadre d'un petit groupe de travail sur les services mis en place en France pour aider les personnes âgées en perte d'autonomie et ce que prévoit à cet égard le RCAM. Cette fiche sera d'une grande utilité pour les adhérents et sera diffusée et intégrée dans le programme du séminaire de formation des bénévoles, prévu à l'automne 2022.

Ile de France - DOM-TOM - 257 adhérents -7 bénévoles

Dans cette Région, en sus de 75 réponses par téléphone aux questions des adhérents, 31 réponses par mail, 31 interventions ont été réalisées dont 2 cas lourds. 16 personnes ont été aidées. 7 adhérents ont été visités.

S'agissant du RCAM, les bénévoles ont été confrontés aux difficultés suivantes :

- Difficultés voire impossibilité de prise en charge par les hôpitaux parisiens ;
- Difficultés pour remplir les demandes de remboursement ;
- Problèmes de remboursement pour les transports en ambulance ;

Ils ont été amenés à donner des informations par téléphone ou ont envoyé des documents par voie postale ou électronique.

Deux bénévoles, Claire Durand et Marie-José Dupraz ont fourni un gros travail juridique concernant :

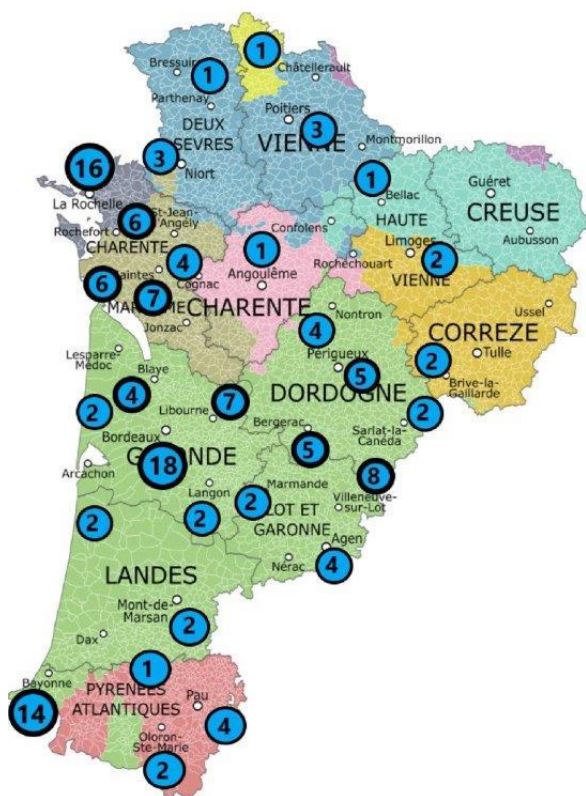
- La question générale de la non-reconnaissance du RCAM par les autorités françaises ;
- L'interprétation du statut et des DGE par le RCAM ;
- Des suggestions pour améliorer les relations entre les personnels de santé français (notamment à Paris) et le RCAM, qui ont des systèmes comptables et des formulaires quasiment incompatibles.

Un tel travail devrait profiter à tous les résidents français affiliés au RCAM.

Par suite de la pandémie de Covid 19, les activités conviviales ont dû être fortement réduites. Ces activités, organisées par une bénévole, intéressent une vingtaine d'adhérents. Le groupe de lecture a tenu 5 réunions et le groupe « promenade » s'est réuni également cinq fois. Il n'y a pas eu de visite organisée.

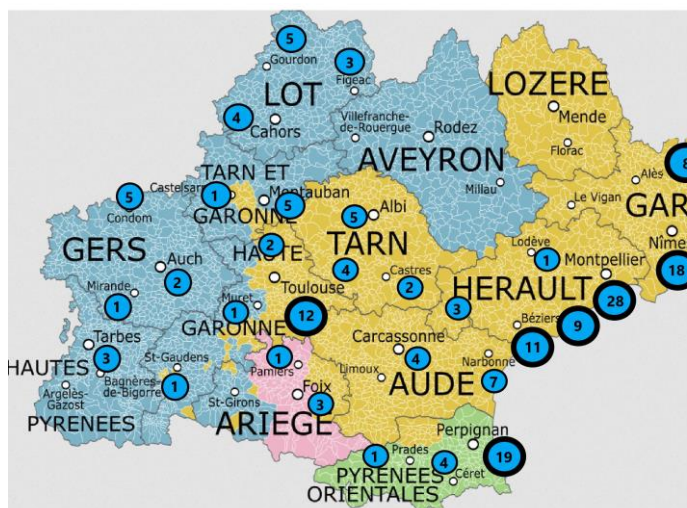
Anne Ropers, responsable du site AIACE France, a aidé environ 35 personnes qui ont eu des problèmes de connexion au coin des adhérents, par courriel ou par téléphone. De nombreuses mises à jour ont été faites régulièrement.

Nouvelle Aquitaine - 147 adhérents - 4 bénévoles



Deux bénévoles ont été sollicités par les adhérents. 14 personnes ont été contactées par téléphone ou mail. Elles ont demandé de leurs nouvelles à 19 personnes. La première a réalisé 12 interventions en faveur de 5 personnes : en sus des nombreuses prises de nouvelles et contacts, des réponses ont été données en matière d'assurance, de complémentarité, de pass sanitaire. Des aides au logiciel EU Login ou RCAM ont également été fournies. La deuxième a pris contact avec deux personnes dont une vivant dans un hameau isolé. Un seul cas lourd est à signaler, une demande de maladie grave.

Occitanie -180 adhérents -2 bénévoles

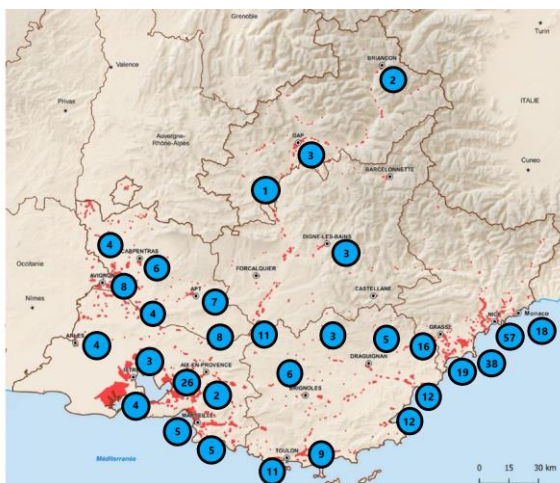


Dans cette Région, un seul bénévole a été sollicité. On compte 10 prises de nouvelles et 14 interventions dont beaucoup portent sur la vaccination, les procédures de dépistage, les assurances et les formalités à l'entrée en EPHAD. Aucun cas lourd n'a été signalé.

Pays de Loire et Centre - Val de Loire - 62 adhérents-2 bénévoles

Dans cette Région, un seul des deux bénévoles a réalisé 44 interventions, l'autre bénévole n'a pas pu apporter de l'aide suite à des problèmes de santé. La majorité de ces interventions a concerné l'aide au logiciel EU LOGIN ou RCAM, des informations sur les assurances qui continuent à poser problème, ou les prélèvements sociaux. Aucun cas lourd n'a été signalé.

Région PACA-Corse - 318 adhérents - 30 bénévoles



Le nombre d'adhérents résidant en PACA-Corse a augmenté de manière significative. A la fin de l'année 2021, il y a en effet 318 anciens répartis dans les sept départements de la région. La grande majorité d'entre eux (138) réside dans les Alpes-Maritimes ; le Var est également un choix fréquent avec 67 anciens y habitant. Viennent ensuite les Bouches-du-Rhône (53), le Vaucluse (32), les Alpes de Haute-Provence (13), la

Corse (9), les Hautes-Alpes (6).

Il s'agit là d'un territoire étendu et de géographie très variée. Si nombre d'anciens résident dans les villes de bord de mer, beaucoup sont éparpillés sur toute la superficie de la région. C'est ainsi qu'il n'est pas possible de concevoir le bénévolat de la même manière en ville, à la campagne ou à la montagne. Aussi, il est important de disposer d'un nombre significatif de bénévoles disponibles dans l'ensemble de la région pour pouvoir répondre au mieux aux besoins éventuels d'assistance. En 2021, leur nombre a été de 30.

Ce n'est pas pour autant que tous ces bénévoles ont eu à intervenir en 2021. La plupart d'entre eux n'ont pas été sollicités ; ce sont des agents « dormants » qui peuvent être sollicités si besoin. D'autres se limitent à une prise de nouvelles par téléphone ou mail. Seuls quelques bénévoles (6) ont dû s'impliquer dans des cas plus nombreux et/ou plus difficiles.

Au total, 70 personnes ont été aidées en 2021. En outre, 178 ont été contactées, certaines à plusieurs reprises.

Nombre de cas habituels concernant l'envoi de formulaires, l'aide sur le logiciel du RCAM, la médecine préventive, la garde-malade, la pension de survie, le certificat de vie, la maladie grave et, surtout, la vaccination.

Les cas « lourds » à traiter (12 actuellement) concernent surtout l'absence de connaissance des procédures RCAM par les conjoints (ou la famille) de fonctionnaires retraités décédés ou malades et en incapacité de gérer leurs dossiers. Certains conjoints, eux-mêmes d'âge avancé et atteint d'un handicap ou d'une maladie, se retrouvent complètement démunis face aux procédures spécifiques de notre système d'assurance maladie.

Tous ces cas lourds impliquent pour le bénévole de nombreuses interventions auprès de la personne pour s'informer du dossier, établir les formulaires divers (remboursements, prise en charge, autorisations préalables) en lieu et place de l'assuré, intervenir auprès du Bureau liquidateur, du centre de soins, du Centre d'Action Sociale (CAS) etc...

L'intervention auprès du Bureau liquidateur n'est pas simplifiée du fait du règlement pour la protection des données qui ne contribue hélas pas à aider à la compréhension lorsqu'il y a plusieurs intervenants.

Ce sommaire du bénévolat en région PACA-Corse ne fait pas état particulièrement de l'aspect convivial de notre action en 2021. La rencontre régionale a dû une nouvelle fois être reportée (elle se tiendra, croisons les doigts, en mai 2022 à Milan), mais Jean-Marie Grégoire, coordinateur pour les Bouches-du-Rhône a pu organiser-entre deux confinements ou restrictions-deux déjeuners en juillet et décembre 2021. De même, quelques déjeuners ont été organisés par l'un ou l'autre bénévole à Nice ou aux alentours, qui ont permis de regrouper quelques anciens.

Répartition des adhérents et bénévoles par région au 31-10-21

Région	Adhérents	Bénévoles	Adh/Bénévole
Rhône Alpes...	101	4	25
Bretagne...	68	2	34
Est	203	3	68
Nord	33	1	33
I.de.F.	257	7	37
Aquitaine	147	4	37
Occitanie	180	2	90
Centre	62	2	31
Paca	318	30	11

Adhérents hors France : 45

10.3. FINANCES

AIACE France					
BILAN EXERCICE 2021 (01/11/2020 - 31/10/2021)					
ACTIF	€		PASSIF	€	
	31/10/2020	31/10/2021		31/10/2020	31/10/2021
Disponibilités			Capitaux propres		
Banque	58 561	49 347	Fonds associatif	35 000	35 000
Epargne		70 000	Report à nouveau	-4 184	16 436
Régions	6 683	6 535	Résultat de l'exercice	20 620	48 057
<i>Total I</i>	65 244	125 882	<i>Total I</i>	51 436	99 493
Débiteurs divers			Provisions pour risques et charges		
Adhérents	0	0	Provision pour paiement du solde	12 062	14 121
			Charges sociales à payer	1 746	12 268
<i>Total II</i>	0	0	<i>Total II</i>	13 808	26 389
			Dettes		
			Créditeurs divers	0	0
			Adhérents	0	0
			<i>Total III</i>	0	0
TOTAL GENERAL (I + II)	65 244	125 882	TOTAL GENERAL (I + II + III)	65 244	125 882

COMPTE DE GESTION 2020 - 2021
Année financière 01.11.2020 au 31.10.2021

Dépenses/Charges			Recettes / Produits		
Rubriques	Budget prev 2021	2 021	Rubriques	Budget prev 2021	2 021
Rétrocession AIACE INT (18 €)	23 400	25 452	Cotisations et dons	59 000	64 312
Rétrocession	0	0	Recettes cotisations	58 500	64 184
	0	0	Autres recettes (Dons...etc.) ????	500	128
1ère tranche 50 % année N-1	11 331	11 331	Recettes financières	0	
Provision solde rétrocession	12 069	14 121			
Frais de fonctionnement	20 650	2 955	Recettes de fonctionnement	0	0
Déplacés, Missions, Héberg. + repas	15 000	419	Produits de gestion	0	0
Maintenance Matériel	1 000	0	Produits exceptionnels	0	0
Fournitures administratives	1 000	529	Produits sur exercices antérieurs	0	0
Électricité, services et locations	500	389			
Affranchissement et communications	1 000	0			
Frais financiers et bancaires	1 300	1 040			
Assurances	700	428			
Cotisation Mvt Européen	150	150			
Matériel bureautique					
Total matériel bureautique	1 500	1 820			
Ordinateur - accessoires	1 500	1 820			
Régions					
Total Régions	0	0	Total Régions	1 500	0
Déficit des régions	0	0	Excédent des régions	1 500	
Evènements régionaux		0			
Assemblée Générale					
Frais d'AG	8 250	66	Recettes AG	5 500	0
Frais AG repas + activités	6 500		Contribution membres et repas	4 500	
Autres dépenses liées à l'AG	1 000	0	Contribution membres	1 000	
Autres activités AG	750	66			
Séminaires					
Frais séminaire	0	0	Recettes séminaire	0	0
Séminaire formation	0	0	Contribution AIACE International	0	0
			Contribution AIACE participants	0	0
Actions sociales éligibles à subvention AIACE INT					
Actions sociales	35 250	30 862	Subvention	24 900	44 900
Help desk (*)	17 000	22 392	Subvention AIACE INT	20 000	40 000
Déménag. Et assistance juridique	10 000	0	Sub. Excep. AIACE INT 12/2020	4 900	4 900
Postes et Télécommunications	1 500	2 395			
Site web	1 000	544			
Téléphone et internet	1 500	1 552			
Documentation Adhérents + cartes	500	1 093			
autres charges act. Sociales frigo	1 000	0			
Assistance et maintenance SAGE	2 500	2 636			
Divers (fleurs salles, sonos, dons)	250	250			
Total Dépenses	89 050	61 155	Total Recettes	90 900	109 212
Résultat de l'exercice					
Excédent	1 850	48 057	Déficit	0	
Total	90 900	109 212	Total	90 900	109 212

(*) Help Desk = Secrétariat y compris URSSAF

BUDGET 2021 - 2022

Année financière 01.11.2020 au 31.10.2021

Dépenses/Charges			Recettes / Produits		
Rubriques	Budget 2022	2 021	Rubriques	Budget 2022	2 021
Rétrocession AIACE INT (18 €)	26 100	25 452	Cotisations et dons	65 500	64 312
Rétrocession	0	0	Recettes cotisations	65 250	64 184
	0	0	Autres recettes (Dons...etc.) ????	250	128
1ère tranche 50 % année N-1	12 726	11 331	Recettes financières	0	
Provision solde rétrocession	13 374	14 121			
Frais de fonctionnement	35 850	2 955	Recettes de fonctionnement	0	0
Déploacts, Missions, Héberg. + repas	30 000	419	Produits de gestion	0	0
Maintenance Matériel	1 000	0	Produits exceptionnels	0	0
Fournitures administratives	1 000	529	Produits sur exercices antérieurs	0	0
Électricité, services et locations	500	389			
Affranchissement et communications	1 000	0			
Frais financiers et bancaires	1 500	1 040			
Assurances	700	428			
Cotisation Mvt Européen	150	150			
Matériel bureautique					
Total matériel bureautique	1 500	1 820			
Ordinateur - accessoires	1 500	1 820			
Régions					
Total Régions	0	0	Total Régions	0	0
Déficit des régions	0		Excédent des régions	0	
Evènements régionaux		0			
Assemblée Générale					
Frais d'AG	13 400	66	Recettes AG	8 000	0
Frais AG repas + activités	12 400		Contribution membres et repas	8 000	
Autres dépenses liées à l'AG	500		Contribution membres	0	
Autres activités AG	500	66			
Séminaires					
Frais séminaire	25 000	0	Recettes séminaire	25 000	0
Séminaire formation (**)	25 000	0	Contribution AIACE International	25 000	0
			Contribution AIACE participants	0	0
Actions sociales éligibles à subvention AIACE INT					
Actions sociales	43 250	30 862	Subvention	40 000	44 900
Help desk (*)	25 000	22 392	Subvention AIACE INT	40 000	40 000
Déménag. Et assistance juridique	10 000	0	Sub.Excep. AIACE INT 12/2020		4 900
Postes et Télécommunications	1 500	2 395			
Site web	1 000	544			
Téléphone et internet	1 500	1 552			
Documentation Adhérents + cartes	500	1 093			
autres charges act. Sociales frigo	1 000	0			
Assistance et maintenance SAGE	2 500	2 636			
Divers (fleurs salles, sonos, dons)	250	250			
Total Dépenses	145 100	61 155	Total Recettes	138 500	109 212
Résultat de l'exercice					
Excédent		48 057	Déficit	6 600	
Total	145 100	109 212	Total	145 100	109 212

(*) Help Desk = Secrétariat y compris URSSAF

(**) Séminaire formation : montant exceptionnel à demander à AIACE INT

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'AIACE-France RELATIF A L'EXERCICE 2020-2021

(Article 10 des Statuts et article 8 du Règlement financier)

Conformément au mandat dont nous avons été chargés en tant que Commissaires aux comptes, nous avons examiné les comptes de l'AIACE-France pour l'exercice financier courant du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021. Les comptes faisant l'objet du présent rapport sont les états financiers annuels, à savoir le compte de gestion 2020-2021 dont le résultat est un excédent de 48 057 € et le bilan arrêté au 31 octobre 2021 dont le total ressort à 125 882 €. Les activités ont été réduites en raison de la crise sanitaire et le budget n'a pu être exécuté qu'à hauteur de 41%, ce qui, combiné au doublement de la subvention de l'AIACE Internationale, a produit un excédent très élevé.

Nous avons procédé aux vérifications d'usage et notamment aux contrôles sur place de tous les éléments de l'actif et du passif, ainsi que des postes de recettes et de dépenses de l'exercice. Les corrections et ajustements que nous avons estimés nécessaires ont été pris en compte.

Nous constatons que les avoirs détenus par trois délégations régionales n'ont donné lieu à aucune dépense significative autres que des frais bancaires et restent disproportionnés. Nous réitérons donc notre recommandation de centraliser ces fonds au siège et de faire recours en cas de besoin à des régies d'avances, comme prévu par le règlement financier.

Nous sommes d'avis que le bilan donne une image fidèle de la situation patrimoniale au 31 octobre 2021 et que le compte de gestion reflète sincèrement l'état des recettes et des dépenses de l'exercice. Nous recommandons donc à l'Assemblée générale de donner quitus au Trésorier pour l'exercice financier 2020-2021.

Paris, le 10 mars 2022

(s.) Pierre HOUBART

(s.) Jean-Jack BEUROTTE

Commissaires aux comptes de l'AIACE-France



**René GUTH,
Président**